

Déclaration de Pierre Werner

Source: Luxembourg/Kirchberg: conférence de presse / Pierre Werner, prise de vue : Edmond Zigrand.- Luxembourg: CLT RTL [Prod.], 21.10.1966. CLT-UFA, Luxembourg. - FILM (00:01:47, Noir et blanc, Son original).

CLT-UFA, 45, Boulevard Pierre Frieden, L-1543 Luxembourg.

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_pierre_werner-fr-48240531-390e-43d8-99a4-8b353b83bdf5.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Déclaration de Pierre Werner

Après un long délai de réflexion, la signature du Traité date de plus d'une année, la Chambre des députés luxembourgeoise a donc voté au cours de cet après-midi, le Traité de la fusion des exécutifs européens. Je n'ai pas besoin de vous rappeler l'objectif de ce Traité: il est de substituer à la Haute Autorité de la CECA, aux deux commissions de la CEE à Bruxelles et de l'Euratom, une commission unique qui sera composée pendant une période transitoire de quatorze membres et qui sera ramenée endéans les trois années à neuf membres. On s'attend, comme effet politique de cette réforme, à une plus grande concentration de pouvoirs aux mains d'un exécutif unique, à une plus grande efficacité de l'action de cet exécutif et aussi à la possibilité de coordonner à un certain nombre de politiques connexes dont les compétences sont maintenant réparties sur les trois communautés. Je n'ai qu'à vous rappeler l'impossibilité où l'on a été jusqu'ici d'élaborer vraiment une politique de l'énergie pour vous faire saisir l'importance de cette œuvre de coordination. Je souligne que les trois communautés comme telles subsistent, les trois traités subsistent, mais c'est une commission unique qui applique les dispositions des trois traités.